

CONCRÈTEMENT
ON
FAIT
QUOI ?



au cœur de l'action

Du 27 novembre au 4 décembre : **VOTEZ SPELC**

DEMAIN ET AUJOURD'HUI

Une volonté sans faille

Syndicat créé en 1905, libre de toute tutelle confédérale, religieuse ou politique, le SPELC fait vivre ses valeurs fondamentales, enracinées dans l'histoire : respect des personnes et valorisation de l'engagement au service de l'autre. La volonté des responsables actuels consiste à assurer leur pérennité et à les mettre à votre service avec détermination. Plus que jamais, le SPELC est actif dans toutes les structures où se discutent la mission des personnels, les fonctions qu'ils assument, leurs droits et leurs devoirs...

Voter SPELC, une évidence

La force du SPELC repose sur les femmes et les hommes qui le composent. Ses responsables ont le souci de la proximité et de la disponibilité auprès des adhérents. C'est ensemble que nous pourrions agir efficacement et faire avancer nos idées. Chaque adhérent, chaque sympathisant a la responsabilité de faire vivre ces convictions. Votre soutien actif et votre voix sont indispensables pour rester au cœur de l'action. Pour cela, du 27 novembre au 4 décembre 2014, **vous voterez deux fois** pour le SPELC.

Luc Viehé,
Secrétaire général

Vote électronique : avec le SPELC, vous pouvez le faire !

La procédure de vote sera électronique. On nous annonce une abstention massive et des résultats qui ne reflèteraient pas la réalité du terrain.

Bien sûr, la participation de 2011 dans l'enseignement public était moins importante que lors des scrutins précédents.

Mais vous ne vous laisserez pas

décourager par d'éventuelles difficultés techniques.

En suivant les indications ci-contre, vous voterez deux fois pour le SPELC. Ainsi, vous vous donnerez les moyens d'être informés, conseillés et défendus efficacement.

Le SPELC compte sur vous, vous pouvez compter sur le SPELC !

27 novembre → 4 décembre



Je vote



au cœur de l'action

CONCRÈTEMENT Pour voter

- J'active mon adresse de messagerie professionnelle si ce n'est pas encore fait.
- J'accède à « l'espace électeur » par le lien reçu sur cette adresse académique.
- À l'aide de la notice de vote, je m'inscris avec l'identifiant fourni et le mot de passe que je choisis.
- Je vérifie les scrutins pour lesquels je suis inscrit :
 - Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé (CCMMEP) : scrutin national ;
 - Commission consultative mixte académique (CCMA pour le 2nd degré) ou Commission consultative mixte départementale ou interdépartementale (CCMD ou CCMI pour le 1^{er} degré) : scrutin local.
- Du 27 novembre au 4 décembre, j'accède à l'espace de vote grâce à mes identifiant et mot de passe.
- Pour le scrutin CCMMEP, je clique sur le logo SPELC et valide mon vote via le bouton « voter ».
- Je renouvelle l'opération pour le scrutin CCMA, CCMD ou CCMI.
- J'incite mes collègues à voter SPELC.



Le SPELC compte sur vous, vous pouvez compter sur le SPELC !

LE SPELC EST LE SYNDICAT

Proche de vous

De nombreux élus compétents et efficaces (actuellement 1^{er} syndicat en sièges) / Des responsables locaux actifs et disponibles / Des publications variées, un site Internet / Des réunions d'information : emploi, carrière, promotions, retraite / Présent tout au long de votre carrière.

Le SPELC vous écoute et vous accompagne

Force de proposition

Pour renforcer votre statut de droit public / Pour mieux garantir votre retraite / Pour mieux protéger votre droit à l'emploi / Pour exiger une formation initiale et continue de qualité / Pour faire vivre la solidarité et la justice / Pour faire aboutir vos revendications.

Le SPELC est au cœur de l'action

Professionnel et indépendant

Libre de toute tutelle confédérale, religieuse ou politique / Membre observateur de la CESI (Confédération européenne des syndicats indépendants) / Représentatif à tous les niveaux de la profession / Pour préparer les réformes nécessaires / Pour promouvoir les valeurs de l'enseignement sous contrat associé avec l'État.

Le SPELC réfléchit et agit en toute liberté

Qui vous défend

Pour améliorer vos conditions de service / Pour obtenir de justes mesures de reclassement / Pour garantir vos droits auprès de l'Administration et de l'Enseignement catholique / Pour exiger équité et parité au sein du système éducatif français / Refusant toute compromission et atteinte au droit et au respect de la personne.

Le SPELC est au cœur de votre métier

www.spelc.fr

Des informations régulières sur l'actualité de votre profession / Des documents pour vous aider dans vos démarches / Un accès réservé aux adhérents / Les coordonnées des responsables locaux / Des rubriques catégorielles / Un espace « élections 2014 » / Des liens vers les réseaux sociaux...